

# Compte rendu du Comité de pilotage HRS4R du 02/12/2019

---

Durée : 1h15 de 13h45 à 15h

Présents :

- M'Hamed DRISSI, Directeur
- Christèle HOSCAR, Directrice Générale des Services
- Patrice LEGUESDRON, Directeur des Formations
- Hervé FOLLIOU, Directeur de la Recherche et de la valorisation
- Samuel DUBOIS, Directeur des Ressources Humaines
- Marie-Pierre SARRAZIN, pilote de la démarche HRS4R

Excusés :

- Mireille DUCASSE, Directrice des Relations Internationales
- Coraline MARIE, référente démarche qualité

Objectifs de la réunion :

- Valider le gap analysis et le plan d'actions
- Valider le calendrier de soumission
- Valider le processus de mise en œuvre du plan d'actions en vue de la prochaine évaluation

## *1. Le gap Analysis et le plan d'actions :*

Un retour est fait par le pilote de processus sur les remarques issues du Comité Technique et du Conseil Scientifique.

L'action 53 est reformulée en conséquence de « revoir les maquettes d'enseignement pour libérer du temps recherche pour les enseignants » à « travailler les maquettes d'enseignement pour libérer du temps recherche ». Le calendrier de cette action est également repoussé à la rentrée 2021, en synchronisation avec la réforme du baccalauréat.

A la demande du Directeur, M. M'Hamed Drissi, plusieurs indicateurs de mesure devront être reformulés pour coller au mieux à l'objectif. La rédaction des actions doit également être revue pour s'assurer qu'elle soit toutes identifiées par un verbe d'action.

La traduction en anglais de chaque action et chaque indicateur devra être revue par le comité opérationnel avant soumission sur le portail EURAXESS.

Le plan d'actions doit être mis en cohérence avec la démarche d'amélioration continue mise en place au sein de l'établissement. A cette fin, le pilote de la démarche HRS4R, Marie-Pierre SARRAZIN doit prendre rendez-vous avec la référente du processus d'amélioration continue, Coraline MARIE.

## 2. Calendrier de soumission

La lettre officielle d'engagement est signée ce jour par le Directeur M'Hammed DRISSI et doit être soumise sur EURAXESS pour attester officiellement de l'entrée de l'établissement dans la démarche. L'établissement dispose alors d'un délai d'un an pour soumettre le dossier de labellisation. La soumission a lieu directement en ligne sur des templates de la Commission Européenne.

Le plan d'actions doit impérativement être en sus rendu accessible en ligne en version anglaise.

Conformément à son calendrier interne, la soumission du dossier de labellisation est prévue à la fin du premier trimestre 2020.

Le dossier sera soumis au préalable pour avis à Mme Isabelle HALLEUX en tant qu'experte externe auprès de la CE sur la labellisation HRS4R.

Les documents sous format de la commission européenne et dans leur version finalisée tels que implémentés et enregistrés au préalable sur EURAXESS par le pilote de la démarche seront soumis pour avis au Conseil d'Administration du 5 mars 2020.

Sauf avis contraire du Conseil d'Administration, le dossier sera ensuite soumis en ligne sur EURAXESS pour évaluation par la Commission Européenne.

La Commission Européenne dispose alors d'un délai de 3 mois pour valider, rejeter ou demander des informations complémentaires sur le dossier.

Une labellisation est donc envisagée pour la fin de l'année 2020 au plus tard.

## 3. Le processus de suivi de la mise en œuvre du plan d'actions :

Il sera mis en place trois types de comité afin de suivre la mise en place du plan d'actions et s'assurer de mesurer la progression de l'établissement par rapport aux principes énoncés dans la Charte et le Code européen pour les chercheurs.

Un comité de pilotage dont la composition sera la même que celle mise en place actuellement.

Le comité de pilotage aura en charge la validation de la réalisation des actions réalisées et la validation des mises à jour du gap analysis et du plan d'actions en vue de l'audit de certification. Ce comité de pilotage se réunira au moins une fois par an. Il pourra faire appel à des intervenants extérieurs experts sur certaines thématiques au besoin.

Un comité opérationnel de suivi composé du pilote de la démarche HRS4R, du Directeur des Ressources Humaines et du Directeur de la Recherche. Ce comité opérationnel se réunira au moins une fois par semestre. Il aura en charge d'avoir une vue d'ensemble sur la réalisation du plan d'actions et de suivre la réalisation de celui-ci en lien avec les pilotes de chaque action et en lien avec le calendrier déterminé. C'est lui qui centralisera les indicateurs de mesure pour chaque action.

Trois groupes de travail divisés sur les trois mêmes thématiques que pendant la phase initiale seront reformés. L'ensemble des parties intéressées et particulièrement la communauté de la recherche

sera donc pleinement associée à la mise en œuvre de la démarche. La participation pour les chercheurs se fera sur la base du volontariat, plusieurs personnes déjà impliquées précédemment s'étant déjà dites intéressées pour continuer à participer au suivi et à la mise en œuvre de la démarche.

Ces groupes de travail se réuniront une à deux fois par an, leur objectif étant d'analyser l'évolution de la situation au sein de l'établissement en lien avec les actions mises en œuvre et les objectifs posés par la Charte et le Code européen pour les chercheurs. Les travaux issus de ces groupes seront donc à l'origine de la mise à jour du Gap Analysis et du plan d'actions en vue de l'audit de certification de la labellisation.

A la composition du Groupe 1 sur « Droits et responsabilités des chercheurs dans leurs activités de recherche » sera ajouté le DPO, le référent Intégrité Scientifique, le référent Déontologie ainsi que le FSD et/ou le RSSI.

Un suivi régulier (annuel) de la mise en œuvre de la démarche sera par ailleurs présenté au sein des instances de l'établissement (Comité Technique, Conseil Scientifique, Conseil de laboratoires).

#### **Relevé de décisions :**

- Soumission sur EURAXESS de la lettre d'engagement par Marie-Pierre SARRAZIN (décembre 2019)
- Marie-Pierre SARRAZIN doit prendre rdv avec Coraline MARIE pour faire le lien entre la démarche HRS4R et la démarche d'amélioration continue (décembre 2019)
- Une relecture doit être faite de l'ensemble des documents en français et en anglais par le comité de suivi (Marie-Pierre SARRAZIN, Hervé FOLLIOU et Samuel DUBOIS) (fin janvier 2020)
- Envoi des templates complétés à Mme Halleux pour avis + mise à jour en fonction par le pilote de la démarche (février 2020)
- Implémentation en ligne de l'ensemble des documents par Marie-Pierre SARRAZIN (février 2020)
- Soumission pour avis au Conseil d'Administration (mars 2020)
- Soumission du dossier de labellisation (fin mars 2020)